

PROJET INNOVANT AU CŒUR DU CENTRE-VILLE RECHERCHÉ : APPEL DE PROPOSITIONS POUR UN PROJET D'HABITATION SUR LE SITE VACANT DE L'ANCIENNE PISCINE MINER

Granby, le 6 juillet 2023. – La Ville de Granby cherche à requalifier la vocation institutionnelle du site qui se trouve au 350, avenue du Parc. Elle souhaite que soit élaboré un projet d'habitation sur ce terrain stratégiquement positionné en plein centre-ville.

« Il s'agit d'une autre action concrète mise de l'avant par le conseil municipal pour lutter contre la pénurie de logements sur notre territoire et pour assumer sa vision concernant la densification de notre centre-ville. Nous recherchons un projet d'habitation à l'architecture distinctive qui sera aussi exceptionnel que l'emplacement du terrain. Les membres du conseil seraient même prêts à remettre le terrain à la meilleure proposition que nous recevrons », déclare Mme Julie Bourdon, mairesse de la Ville de Granby. « Par ailleurs, le proposant recherché devra ériger un édifice pouvant atteindre six étages abritant un projet d'habitation multilogement avec un volet abordable. Il est primordial que le projet visé par le présent appel de propositions vienne augmenter le nombre de logements locatifs avec un volet abordable du territoire. De plus, le rez-de-chaussée devra être consacré majoritairement à un volet communautaire et culturel », indique M. Paul Goulet, conseiller municipal responsable de l'aménagement et de la protection du territoire.

Une occasion unique

Le terrain, d'une superficie d'un peu plus de 3 600 mètres carrés et de forme trapézoïdale, présente de nombreux avantages :

- Il se trouve à proximité d'un nombre important de commerces, de services, d'institutions et d'activités culturelles;
- L'accès au réseau majeur de transport en commun y est très facile;
- Il est connecté au vaste réseau de pistes cyclables de la Ville, ce qui favorise la mobilité active;

- Il est adjacent au parc Miner, le deuxième parc municipal le plus ancien de la Ville, ce qui permettra aux résidentes et aux résidents de profiter d'un environnement exceptionnel;
- Il est desservi par les réseaux d'aqueduc et d'égouts;
- Aucune contrainte physique notable ne lui est associée (pente forte, milieu humide, etc.).

En raison de tous ces avantages, les nouveaux logements créés dans le cadre de ce projet seront loués rapidement et de façon durable à coup sûr.

Mode de sollicitation

Cet appel de propositions ne constitue pas un appel d'offres public. La Ville souhaite remettre le terrain selon la qualité du projet de requalification du site. « Avec cet appel de propositions, nous avons opté pour une procédure de mise en compétition pour susciter des propositions innovantes qui s'arriment avec la vision et les valeurs de la Ville », ajoute Mme Bourdon.

Par ce processus, la Ville de Granby favorise l'analyse professionnelle et complète des propositions sur leur valeur globale en fonction d'une pondération attribuée par le présent appel de propositions, qui tiendra compte de critères de nature architecturale, sociale, économique, environnementale et financière du projet. Ainsi, les propositions reçues feront l'objet d'un examen qualitatif, discrétionnaire et d'opportunité par la Ville.

L'appel de propositions contient une série de conditions ainsi que des formulaires à remplir. Les critères d'évaluation se basent notamment sur les éléments suivants :

- Le nombre total de logements;
- Le nombre de logements abordables;
- Le nombre d'années du maintien des loyers cibles;
- La performance architecturale;
- L'intégration au parc Miner;
- Etc.

L'ensemble de la documentation se trouve sur notre site Web au granby.ca/350avenueduparc ainsi que sur la plateforme publique SEAO à partir du 6 juillet 2023.

Calendrier de réalisation et déroulement

Étapes	Dates
Publication de l'appel de propositions	Été 2023
Préqualification par le CCU	Octobre 2023
Réception des propositions	Novembre 2023
Évaluation des propositions	Novembre 2023
Sélection du proposant (par résolution du conseil municipal)	Décembre 2023
Transfert de propriété	Janvier 2024
Dépôt des demandes de permis	Janvier 2024
Début des travaux	Printemps 2024
Fin des travaux	Printemps 2025

Dépôt des propositions

La date limite pour déposer les projets préliminaires est le **28 septembre 2023 à 16 h.**

-30-

Source : Marc Antoine Morin
Division des communications
450 775-5549